



No de résolution
ou annotation

PROJET

23CE-024

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 11 mai 2021 en séance virtuelle.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson	représentante du personnel de soutien
Chantale Deshaies,	représentant du service de garde
Caroline Lanctôt-Benoit	parent
Kim MacDonald	enseignante
Tara Moar	parent, représentant de la communauté
Caroline Monette,	enseignante
Catherine Olivier	enseignante
Marie-Blanche Richer	parent
Mélissa St-Pierre,	parent, vice-présidente
Nadia Tremblay	parent
Lilianne Ward	Parent, présidente

ÉTAIENT ABSENTS :

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Nancy Duranleau, directrice de l'école

PUBLIC PRÉSENT

Renée Lalonde parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Lilianne Ward, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h35.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Madame Lilianne Ward d'approuver la nomination de France Bisson à titre de secrétaire d'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame Marie-Blanche Richer d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :13b Détermination des membres au CÉ pour l'année 21-22.

Adopté à l'unanimité

4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2021

En suivi de la dernière rencontre :

Pour l'installation des affiches Santé globale, l'école doit demander une dérogation car les affiches sont plus grandes que le règlement le permet. Des frais de 310\$ sont demandés par la Ville pour l'ouverture du dossier. Il faut aussi faire une demande de permis. Tous les documents doivent parvenir à la Ville au plus tard le 14 mai afin d'être présentés au conseil de ville du mois de juin. Selon le règlement municipal, l'affichage sur la clôture ne serait pas permis. Peut-être qu'un affichage temporaire (saisonnier) serait toléré. La ville autorise un affichage 3 X 3 alors que l'affiche sur l'école serait de 4 X 4. Il ne devrait donc pas avoir de problème pour le format de 4 X 4.

23CE2021-038

23CE2021-039



No de résolution
ou annotation

.23CE2021-040

PROJET

23CE-025

Le tarif du service de garde passera de 8,50\$ à 8,55\$. La modification sera effectuée sur le document Règles et fonctionnement du service de garde et ce dernier sera retourné aux parents.

Il est proposé par Madame Marie-Blanche Richer et appuyé par Madame France Bisson d'adopter le procès-verbal du 13 avril.

Adopté à l'unanimité

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Lilianne Ward souhaite la bienvenue à Madame Renée Lalonde. Cette dernière mentionne qu'elle veut assister à la rencontre dans le but de peut-être s'impliquer l'an prochain.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Lilianne Ward demande aux membres s'ils ont suivi la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement car elle doit remplir un formulaire à cet effet.

7. SORTIE SCOLAIRE

Une sortie en randonnée à Sutton est prévue pour tous les élèves. Pour respecter les mesures sanitaires, un autobus par groupe sera réservé et l'activité se déroulera en bulle classe. Cette sortie pourra avoir lieu seulement si tous les parents acceptent que leur enfant y participe. Une lettre et un sondage seront envoyés à cet effet. Les coûts de cette activité seront pris dans le budget École inspirante.

Voici quelques exemples des activités que les élèves vivront d'ici la fin de l'année scolaire : sortie au théâtre Lac Brome, olympiades, journée avec Motion, sortie à la plage.

Les derniers jours d'école seront aussi agrémentés d'activités. Comme à chaque année, les pompiers viendront nous visiter, il y aura des jeux gonflables et les élèves pourront aller à la Cyclerie afin de déguster une crème glacée.

D'autres activités pourraient s'ajouter.

Toutes ces activités se dérouleront en bulle classe et respecteront les mesures sanitaires.

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame Marie-Blanche Richer d'approuver les sorties scolaires.

Approuvé à l'unanimité

.23CE2021-041

8. REDDITION DE COMPTES DES MESURES PROTÉGÉES

Présentation du document *Reddition de comptes des mesures protégées* par la direction. Par cette résolution le CÉ atteste que les sommes liées aux mesures protégées ont été reçues et déployées.

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame Marie-Blanche Richer d'adopter la reddition de comptes des mesures protégées.

Adopté à l'unanimité

.23CE2021-042

9. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 21-22

Plusieurs campagnes de financement sont suggérées par les membres : Café ; Perfection ; Fromage ; Course qui serait en lien avec Santé globale ; Tirage ; faire un barbecue ou autre évènement rassembleur en même temps qu'une course ;



No de résolution
ou annotation

PROJET

23CE-026

Faire une course avec le sport adapté. Il faut tenir compte, en choisissant les campagnes de financement, qu'il est difficile de trouver des bénévoles. Il est donc suggéré de faire des campagnes qui ne demande pas beaucoup de bénévoles. Les coffrets de fromages de l'Abbaye demandent plus de manipulation que ceux d'Agropur qui arrivent déjà assemblés. Cependant, les fromages de l'Abbaye sont des produits régionaux et sans lactose.

Il est aussi suggéré de faire une activité commune avec Knowlton Academy, par exemple, la course Terry Fox.

Après discussion, il est décidé d'attendre une autre année pour faire une course comme campagne de financement et d'attendre aussi une autre année pour les tirages. La direction vérifiera avec le Centre de services les règles qui s'appliquent aux tirages. Il est donc décidé de jumeler les campagnes Café et Fromage au mois novembre. Le Conseil d'établissement de l'an prochain pourra statuer si une troisième campagne de financement est nécessaire.

Il est proposé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit et appuyé par Madame Caroline Monette d'approuver les campagnes de financement 21-22.

.23CE2021-043

Approuvé à l'unanimité

10. NORMES ET MODALITÉS (VOLET COMMUNICATION)

La semaine dernière le gouvernement a établi qu'il y aurait 2 étapes à l'année scolaire 21-22. Avec cette nouvelle information, les enseignants devront donc se consulter et revoir les dates des bulletins à inscrire dans les normes et modalités. Ces documents seront présentés à la prochaine rencontre.

11. OUVERTURE DU SDG LORS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU MOIS DE JUIN ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT 21-22

35-35-02-013

Les règles de fonctionnement ont été envoyées pour approbation par courriel aux membres. Une résolution à cet effet doit toutefois paraître dans le procès-verbal. Le tarif pour un élève à statut régulier est passé de 8,50 \$ à 8,55 \$. La modification a été faite dans les règles et fonctionnement.

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame Marie-Blanche Richer d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 21-22.

.23CE2021-044

Approuvé à l'unanimité

Un sondage a été envoyé aux parents pour connaître leur besoin lors des journées pédagogiques de la fin juin. Il y avait 9 réponses positives pour le 25 et le 29 juin et 11 pour le 28 juin. Le camp de jour débutera le 28 juin. Si le besoin est là, il faudrait ouvrir le service de garde si le nombre d'enfants est de 8 et plus. Le sondage a peut-être été fait avant les inscriptions au camp de jour. Il faudrait valider auprès des parents si les besoins sont toujours présents. Il est décidé par le CÉ que le service de garde soit ouvert le 25 juin puisque le camp de jour n'est pas encore commencé. Pour le 28 et 29, il faudrait faire la vérification auprès des parents. Si un minimum de 8 enfants est atteint, le service de garde devra aussi ouvrir le 28 et 29. Les règles d'une journée pédagogique s'appliquent pour ces journées-là.

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame Kim MacDonald d'approuver l'ouverture du service de garde le 25 juin et qu'une vérification soit effectuée auprès des parents pour le 28 et 29 juin.

.23CE2021-045

Approuvé à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

12. ACCUEIL DES FUTURS ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

Pour la prochaine année scolaire, il y aura 2 groupes de maternelle. Nous utiliserons la formule de l'an dernier avec quelques ajouts. Des capsules vidéo seront envoyées aux futurs élèves de maternelle pour les familiariser avec l'école. L'enseignante et la direction sont à organiser l'accueil. Un formulaire sera envoyé aux parents afin qu'ils décrivent leur enfant (qualités, défis). Tout comme cette année, il y aura une entrée progressive sur 4 jours. L'enseignante sondera les parents pour savoir si la formule de cette année avait été appréciée.

13. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021-2022

Après discussion, il est décidé que la date de l'assemblée générale soit le 8 septembre car il est important que le fonctionnement de la classe soit expliqué dès le début de l'année scolaire. Il y aurait 2 rencontres de parents, la première à 18 h et la deuxième à 18 h 30 suivi de l'assemblée générale à 19 h 10.

Il est proposé par Madame Kim MacDonald et appuyé par Madame Marie-Blanche Richer d'approuver la date de l'assemblée générale.

Approuvé à l'unanimité

.23CE2021-046

13B. DÉTERMINATION DES MEMBRES DU CÉ POUR L'ANNÉE 21-22

Actuellement, le conseil d'établissement est composé de 5 parents, 3 enseignants, 1 membre du personnel de soutien, 1 membre du service de garde. Deux membres de la communauté pourraient se joindre au conseil d'établissement. Il est donc proposé de conserver la même composition que présentement.

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame Catherine Olivier d'approuver la détermination des membres du CÉ pour l'année 2021-2022.

Approuvé à l'unanimité

.23CE2021-047

14. MOT DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE

Présentation le 7 mai du musée Star Wars réalisé par les élèves qui fréquentent le service de garde.

15. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucune information à ce point.

16. MOT DES ENSEIGNANTS

La fin de l'année scolaire arrive à grands pas. Les classes vont de plus en plus travailler dehors.

17. MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Alain Roy, technicien au service de garde, prendra sa retraite le 30 août prochain. La direction demande si le CÉ souhaite faire quelque chose pour souligner son départ. Suggestion : demander à des anciens collègues, anciens élèves de venir le saluer pendant une des journées pédagogiques du mois d'août. L'équipe école avec les élèves lui préparent quelque chose pour la fin juin. Il est demandé aux membres du CÉ d'écrire un mot et de l'envoyer à Madame Lilianne Ward.

Du 10 au 14 mai est la semaine des services de garde en milieu scolaire.

Des grèves seront vécues dans nos écoles d'ici la fin de l'année scolaire. Le 19 mai, une grève des professionnels se tiendra et, prochainement, il y aura aussi une grève du personnel de soutien à venir.

La préparation de la prévision budgétaire pour la prochaine année se fera bientôt et sera présentée à la prochaine rencontre.

Notre concierge est en arrêt de travail. Madame Aline Poirier fera le remplacement. Il est difficile de trouver des remplaçants dans ce domaine car il y a présentement pénurie.

18. CORRESPONDANCE

Aucune information à ce point.

19. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

La dernière réunion était très intéressante. Des membres du personnel du services informatique du Centre de services ont fait une présentation sur la classe virtuelle. Ils ont aussi expliqué tout le travail qu'ils ont dû faire pour s'ajuster à cette nouvelle réalité et ont aussi mentionné le nombre de laptop qu'ils avaient mis à la disponibilité des écoles.

Il y a eu des discussions au sujet du port du masque.

Idée intéressante concernant les classes extérieures, certains enseignants demandent aux élèves d'apporter une serviette pour s'asseoir par terre.

Pour les services de garde, il y a une petite inquiétude au niveau de la baisse des inscriptions. Si des membres ont des solutions, les mentionner à Madame Lilianne Ward ou à Madame Mélissa St-Pierre afin que ces dernières les partagent à une rencontre du comité de parents.

Par exemple, le service de garde de la Chantignole accueille 250 élèves par soir et offre beaucoup d'activités. Il est demandé si les services de garde pouvaient se regrouper afin d'offrir des activités lors des journées pédagogiques.

Nous envisageons sérieusement la possibilité pour l'an prochain que les élèves qui fréquentent le service de garde sur l'heure du dîner mangent dans un endroit différent que les élèves qui ne sont pas au service de garde.

Madame Marie-Blanche Richer partage aux membres un lien Facebook pour donner des idées de corridor actif.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame France Bisson que la séance soit levée à 19 H 40.

Approuvé à l'unanimité

Signature
Présidente

Signature
Directrice

